



## LES POINTS FORTS DE LA COOPÉRATION BENELUX EN 2021 SOUS LA PRÉSIDENTICE BELGE

*En 2021, la Belgique a présidé le Comité de Ministres de l'Union Benelux avec pour principe directeur d'intensifier les liens entre le Benelux et l'Union européenne.*

*Dans ce contexte, trois priorités ont été mises en avant. La première priorité portait sur l'approfondissement du marché intérieur, avec une attention particulière pour la réduction des restrictions territoriales de l'offre et pour la numérisation. La deuxième priorité était de promouvoir la durabilité, dans les domaines de l'énergie, de la mobilité et de l'économie. La troisième priorité consistait à renforcer la sécurité, notamment la lutte contre le crime organisé et le terrorisme. Dans ce cadre, la présidence belge a attaché de l'importance aux résultats tangibles ayant un impact réel sur la vie des citoyens et des entrepreneurs.*

*Pendant la présidence belge, l'Union Benelux a dévoilé ses projets communs pour l'avenir dans un nouveau programme de travail commun 2021-2024.*

*C'est également sous la présidence belge, en collaboration avec le Parlement Benelux, que le Parlement des jeunes a été relancé. Le thème central était le climat.*

*En 2021, la gestion des crises est restée au centre des préoccupations dans différents domaines. Une impulsion a été donnée à l'intensification de la coopération concernant, entre autres, la pandémie de COVID-19, les inondations, les questions climatiques... également avec d'autres partenaires européens.*

*Ainsi les plateformes COVID lancées en 2020 ont été poursuivies dans lesquelles la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, la Grande Région (Grand Est) et les Hauts-de-France ont été inclus.*

---

## APPROFONDISSEMENT DU MARCHÉ INTÉRIEUR

- Les ministres de l'économie du Benelux ont lancé un nouveau portail web (**retail.benelux.int**) pour soutenir l'entrepreneuriat transfrontalier.
  - Les jeunes professionnels à la recherche d'un emploi à l'étranger ont reçu un coup de pouce grâce à la **reconnaissance des diplômes** entre les pays du Benelux et les États baltes.
  - La ministre belge Sophie Wilmès a signé, avec la ministre belge Petra De Sutter, une recommandation Benelux visant à assurer une couverture **5G** stable au-delà des frontières nationales.
  - Dans une lettre commune, les pays du Benelux ont demandé à la Commission européenne d'envisager des mesures législatives contre les **restrictions territoriales** de l'offre dans le secteur du commerce de détail et ont également fait des propositions.
  - Les ministres de l'énergie et les secrétaires d'État d'Allemagne, de France, de Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg, d'Autriche et de Suisse ont élaboré une vision commune sur l'**hydrogène** dans le cadre du forum pentalatéral de l'énergie.
  - Les pays de la Mer du Nord (appelés "NSEC" - Belgique, Danemark, France, Allemagne, Irlande, Luxembourg, Suède, Pays-Bas, Norvège), ainsi que la Commission européenne au nom de l'UE ont renouvelé leur déclaration politique et ont approfondi leur coopération afin d'atteindre les objectifs ambitieux en matière d'**énergie éolienne en mer** pour 2030 et 2050.
-

## PROMOUVOIR LA DURABILITÉ

- La ministre belge du climat, Zakia Khattabi, a lancé une **plateforme** numérique Benelux **pour le climat** lors de la COP26 à Glasgow afin d'accélérer la transition verte dans la région du Benelux.
- Les pays du Benelux ont renforcé la **sécurité des consommateurs** concernant certains produits ménagers contenant des additifs à base de bambou.
- L'établissement d'un **service commun** entre les pays du Benelux (benelux-idro.eu) qui permet de faciliter la mobilité électrique transfrontalière.
- Les ministres du Benelux ont signé une déclaration visant à renforcer la coopération transfrontalière en matière de **qualité de l'air** et de santé publique.
- Six communes et deux provinces (de Flandre et des Pays-Bas) du **district portuaire de la mer du Nord** ont créé un Groupement Benelux de coopération transfrontalière (GBCT) afin de collaborer plus intensément par-delà les frontières en matière de durabilité, de qualité de vie et de mobilité.

## RENFORCER LA SÉCURITÉ

- La Belgique et le Luxembourg ont ratifié le nouveau **Traité de Police Benelux** qui renforcera la coopération transfrontalière en matière de sécurité.
- Un nouvel élan a été donné à la 'consultation Hazeldonk', dans le cadre de laquelle les pays du Benelux et la France ont mis en place des actions communes contre **le tourisme et le trafic de drogue**.
- A l'initiative de la présidence belge, les directeurs généraux des **centres de crise** de 20 pays européens ont signé un protocole pour une plus grande coopération internationale dans les situations de crise.
- Les chefs de police du Benelux et de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie ont décidé de renforcer ensemble la prévention et la lutte contre la **cybercriminalité**.
- Les pays du Benelux, représentés entre autres par le secrétaire d'État belge Sammy Mahdi, ont signé un accord visant à intensifier la coopération en matière de procédures pour les demandeurs de **protection internationale** (procédures Dublin).



### SOMMET BENELUX

Le 16 décembre, les premiers ministres de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg ont confirmé leur engagement, lors d'un Sommet Benelux, à continuer de renforcer leur coopération tant entre les pays du Benelux qu'au niveau européen.



« La Belgique fait le bilan d'une présidence Benelux réussie.

*Je reste convaincue qu'une coopération Benelux est plus que jamais nécessaire et pertinente et que l'Union Benelux peut jouer pleinement son rôle et contribuer à relever les multiples défis que nous rencontrons en complément à l'Union européenne.*

*Le Benelux est non seulement un laboratoire de la coopération européenne, mais aussi un modèle exemplaire d'intégration régionale, un moteur et une source d'inspiration pour d'autres régions en Europe, et au-delà."*

La Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères et des Affaires européennes belge, présidente du Comité de Ministres Benelux en 2021, Sophie Wilmès

